

ALERTE

Destinataires : Tous les Maires et les services : sous-préfectures (SEDAN, RETHEL, VOUSIERS), Groupement de Gendarmerie (CORG), Délégation Militaire Départementale, Direction Départementale de la Sécurité Publique, SDIS (CTA), DDT, Conseil Départemental (Routes), DIR Nord, DDCSPP, ARS, DREAL, DSDEN, SAMU, ENEDIS, GrDF, Orange, SNCF, RTE, VNF, Adrasec 08, COZ

BULLETIN DE VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE ORANGE SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE À SURVEILLER NEIGE-VERGLAS

Valable pour le jeudi 14 janvier 2021 à 6 H au vendredi 15 janvier 2021 à 7 H

Le préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes a été placé en vigilance ORANGE Neige-Verglas. Météo France annonce un risque de neige nécessitant une vigilance particulière. Le préfet appelle les usagers de la route à la plus grande prudence et à différer leurs déplacements dans la mesure du possible.

Situation actuelle :

Les premiers flocons apparaissent à partir de la fin de nuit de mercredi à jeudi sur le massif ardennais.. Les chutes de neige s'intensifient en matinée de jeudi sur les Ardennes.

Sur la bordure ouest du département des Ardennes, les chutes de neige vont coexister parfois avec de la pluie. Ainsi, les incertitudes sont grandes concernant la prédominance de la neige par rapport à la pluie. Même si la tenue pourra être par moments difficile, des quantités de neige autour de 3 à 7 centimètres sont possibles.

Evolution prévue :

La pluie pourra prendre temporairement le relais de la neige jeudi soir, avant que celle-ci ne reprenne le dessus dans la nuit de jeudi à vendredi.

Conséquences possibles :

- * Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour le département, sont attendus.
- * Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- * Les risques d'accident sont accrus.
- * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement:

- * Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- * Privilégiez les transports en commun.
- * Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé.
- * Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- * Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- * Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- * Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- * Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- * N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Charleville-Mézières, le 13 janvier 2021

Pour le préfet et par délégation,
La directrice des services du Cabinet



Anne GABRELLE